



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 6 octobre 2020 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Sont absents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Marc Lacroix	conseiller siège 3

Est aussi présent :

Madame France Carpentier, directrice générale adjointe.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Gérard Lacaille, ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant 2 contribuables.

2020-10-184

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE le 5 octobre 2020, le maire a informé la directrice générale adjointe, qu'il a été en contact avec une personne ayant de possibles risques de contamination à la COVID 19;

CONSIDÉRANT QUE le maire a informé la directrice générale adjointe, que lui et la personne concernée, prendront les démarches nécessaires pour procéder au test de dépistage;

CONSIDÉRANT QUE le délai pour recevoir les résultats est de plusieurs jours;

CONSIDÉRANT QUE par mesures de prévention, le maire n'assistera à aucune activité et demande à ce que la séance ordinaire du 6 octobre 2020 soit remise au mardi 20 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'article 154 permet d'ajourner une séance;

CONSIDÉRANT QUE l'article 155 du Code municipal stipule que tout membre du conseil qui n'est pas présent lors de l'ajournement, un avis spécial écrit de l'ajournement doit lui être signifié;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- QUE ce Conseil ajourne cette séance ordinaire du 6 octobre 2020 pour les raisons énoncées au préambule;
- QUE cette séance ajournée soit reprise le 20 octobre 2020 à 19h;
- QU' un avis public soit publié sur le site web et la page Facebook de la municipalité ainsi qu'aux deux (2) endroits désignés par le conseil.

ADOPTÉE

2020-09-185

LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

- QUE cette séance du 6 octobre soit levée suite à l'ajournement proposé à 19h04.

ADOPTÉE

Gérard Lacaille
Maire suppléant

France Carpentier
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, France Carpentier, directrice générale adjointe de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2020.

France Carpentier
Directrice générale adjointe